

EN COMMUN

PLAINE COMMUNE

Aubervilliers+La Courneuve+Épinay+L'Île-Saint-Denis+Pierrefitte
+Saint-Denis+Saint-Ouen+Stains+Villetaneuse ▣ N°93 • SEPT-OCT-NOV 2014

La Courneuve : quand une enseigne décide de recruter local p.8 Avec M.-J. Malis et J. Bellorini, les scènes nationales de Plaine Commune changent de tête p.11 Cahier spécial rénovation urbaine-politique de la ville p.17



Les fruits de l'investissement public



Respect des **engagements** donnés

Qualité et maîtrise des coûts à toutes les étapes du projet

Concevoir - Construire **durable**



ILE-DE-FRANCE

Bâtir une **Vie Meilleure**



© CHRISTOPHE FILLIEULE

En « PLAINE mobilisation » !

Notre journal *En Commun* fête son 93^e numéro. L'occasion de faire un beau clin d'œil à notre département, la Seine-Saint-Denis, à ses richesses, son dynamisme et aux projets pour l'avenir. Richesses de notre patrimoine tout d'abord qui sera mis à l'honneur lors des Journées des 20 et 21 septembre, patrimoine matériel et immatériel désormais reconnu par le label « Villes et pays d'art et d'histoire » décerné à Plaine Commune récemment.

Cette rentrée scolaire 2014, c'est aussi l'aboutissement de quelques projets emblématiques pour nos neuf villes. À commencer par un nouveau tram qui fait son apparition cet automne, en marche à blanc. Le T8 tant attendu par les citoyens de Villetaneuse, d'Épinay-sur-Seine et de Saint-Denis et par l'ensemble des habitants sera en service en décembre.

D'autres grands défis nous attendent. La baisse annoncée des dotations de l'État aux collectivités locales nous fait craindre une moindre capacité d'investissement en faveur d'un service public de qualité rendu dans les médiathèques, les maisons de l'emploi ou tout simplement dans la qualité de l'espace public.

Nos villes, en « PLAINE révolte », se mobilisent pour pouvoir continuer à investir en faveur de l'emploi, du développement urbain et social, pour continuer à améliorer le cadre de vie de chacune et chacun. Nous continuerons à nous battre pour obtenir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de nouveaux projets dont les habitants de Plaine Commune ont besoin : l'arrivée des transports du Grand Paris, la poursuite de la rénovation urbaine qui a permis la métamorphose de certains quartiers, la résorption de l'habitat insalubre, etc.

Bonne rentrée à toutes et tous. ●

Le Pinson du peintre

► Le parc de la Butte-Pinson, ce sont 120 hectares de verdure gérés par l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, à cheval entre Villetaneuse et Pierrefitte. Début juillet, un parcours découverte consacré au célèbre peintre montmartrois Maurice Utrillo (ancien résident de Pierrefitte, il a peint des paysages de la Butte-Pinson) a été inauguré. Constitué d'une quinzaine de reproductions d'œuvres du peintre, disposées à différents endroits de



© WILLY VANNOUJEUR

la Butte-Pinson, ce parcours découverte porte un regard nouveau et original sur le paysage, mettant en avant le territoire comme source d'inspiration artistique et rappelant aux visiteurs l'évolution des paysages entre hier et aujourd'hui. À noter, en marge de ce parcours, que le chantier d'aménagement de jardins familiaux et partagés de la Butte-Pinson est désormais achevé.

À l'eau l'Agglo

► Cet été pluvieux n'a pas épargné l'édition 2014 de Seine Commune. La fête de Plaine Commune, organisée chaque premier dimanche de juillet dans le parc départemental de L'Île-Saint-Denis, était placée sous le signe de la campagne au bord de l'eau. Agriculture en ville, nature en ville, animations et spectacles, le riche programme a dû être en grande partie annulé en raison des conditions climatiques. La fête est tombée à l'eau.



© MATTHEU RONDEL



© MATHIEU RONDEL

Plein FAR

► La 4^e édition de la Fabrique à rêves (FAR) s'est achevée le 6 septembre avec les portes ouvertes du 6B. Cinéma en plein air, ludomobile, ateliers théâtre, concerts, etc. Tous l'été, les artistes du 6B ont proposé une programmation tous azimuts et le public a répondu présent, parfois même jusqu'aux premières heures du jour.

Halle Ferry

► D'ici à la fin de l'année, la halle du marché de La Courneuve sera détruite afin de permettre le lancement d'un grand programme d'aménagement du nouvel îlot du marché (nouvelle halle, nouvelle place du marché et logements) dont la livraison est prévue pour la fin 2017. Dès le mois d'octobre et pendant toute la durée des travaux, le marché de La Courneuve, l'un des plus grands d'Île-de-France, sera déplacé de quelques dizaines de mètres. Une halle provisoire a été installée sur le terrain de l'ancien stade Daniel-Ferry pour accueillir les chalandes dans les meilleures conditions.



© VIRGINIE SALOTVILLE DE LA COURNEUVE

► BIENTÔT LE TRAM-TRAM QUOTIDIEN

Cet été, la RATP a procédé aux premiers essais du tramway T8 dont les premières rames (20 au total) ont été livrées au printemps dans le site de maintenance et de remisage de Villeteuse. Les travaux d'infrastructure et la pose des voies sont désormais terminés. Les 17 stations seront bientôt prêtes. Le mobilier et la signalétique sont en voie d'installation. En novembre, une fois les conducteurs formés, la phase de marche à blanc pourra être lancée. Elle durera un mois. La mise en service est toujours programmée pour décembre. Rappelons que le T8 reliera la Porte de Paris (Saint-Denis) à Épinay-sur-Seine Orgemont (temps de trajet 22 minutes) d'une part et Villeteuse-Université d'autre part (temps de trajet 14 minutes).



© CHRISTOPHE FILLIEUX

C3 : Condroyer inauguré !



© WILLY VANQUEUR

► Le 6 septembre, Plaine Commune et la ville de Saint-Denis inaugureront le square Condroyer situé en centre-ville (case C3 sur la carte). Le square a pour vocation d'offrir un espace vert de proximité (5 000 m²), un lieu familial et joyeux, fait de jeux et de rencontres. Ses principales fonctions s'orientent vers la détente et le repos, et vers l'éveil des jeunes enfants de 1 à 6 ans avec une aire de jeux de 370 m². L'objectif est aussi de réintégrer la nature en ville par la reconstitution d'un petit bois où la nature pourra évoluer librement.



© MATTHIEU RONDEL

► MAISON DES PROJETS

*Début juin la coopérative de l'Écov'île a ouvert ses portes, 16 rue Méchin à L'Île-Saint-Denis. La coopérative de l'Écov'île est un lieu de présentation des projets urbains et d'échanges. Elle permet d'associer les Îlodionysien-ne-s à la coconstruction de leur ville. Elle accueille une exposition sur l'écoquartier fluvial et sert d'espace de découverte et de commercialisation des futurs logements en accession libre, en accession sociale, en locatif social et en habitat participatif, construits sur le site du Printemps et sur le quai de la Marine.
Ouvert le lundi de 14h à 19h et du jeudi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h.*



© VIRGINIE SALOTVILLE DE LA COURNEUVE

Sous la plage, le square

► Chaque été, depuis dix ans, les Courneuvien-s ont pris l'habitude de se retrouver au terrain Poincaré, pour se détendre à La Courneuve plage. Lors de cette 10^e édition, impossible de ne pas remarquer le changement. Le terrain Poincaré est en pleine transformation. Si à l'avenir il accueillera toujours l'incontournable rendez-vous estival, il deviendra surtout, d'ici quelques mois, un grand jardin public de deux hectares en plein cœur de ville.



© WILLY VANNOUËUR

C'est bien urbain

► Un nouveau cycle de balades urbaines s'est ouvert le 12 juillet avec une balade sur le thème de l'agriculture urbaine à Aubervilliers, entre jardins familiaux et jardins d'art. Jusqu'au 29 novembre, ce sont huit nouvelles balades qui vous sont proposées. La Semaine européenne de la mobilité, et les premiers rendez-vous de l'Atelier du territoire de la culture et de la création, les Journées du patrimoine, la Semaine du goût, le chantier engagé du Campus Condorcet, sont autant de prétextes à connaissance du territoire, des facettes méconnues de son histoire et de son patrimoine vivant comme de ses nouveaux atouts.

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Le T1 ou la traversée de Plaine Commune

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Le T8 en avant-première

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Le T8 met le cap au sud

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

L'agriculture en ville, une utopie ? Allons voir ! Patrimoine et expérimentations

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Le T5 : découverte d'un patrimoine insolite

LUNDI 22 SEPTEMBRE

Au fil de l'eau : découverte du canal Saint-Denis

SAMEDI 11 OCTOBRE

À la découverte des cuisines du monde

SAMEDI 29 NOVEMBRE

À la découverte du Campus Condorcet

Durée moyenne des balades : 2 h 30.

Renseignements et inscriptions : 01 55 93 49 51 ou Balades-urbaines@plainecommune.fr. Tous les détails sur www.plainecommune.fr.



AGENDA

L'agenda des sorties, sur plainecommune.fr



Semaine européenne de la mobilité

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE

Exposition « Août 1914. Tous en guerre ! »

DU 19 SEPTEMBRE AU 22 JANVIER

L'exposition *Août 1914. Tous en guerre !* est consacrée à la période allant de la mobilisation à la première bataille de la Marne. Elle choisit d'aborder la question de la vie à l'arrière et l'instauration d'un fonctionnement de crise.

Archives nationales, 59 rue Guynemer à Pierrefitte.

Entrée libre. Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 et certains samedis de 9h à 16h30. Visites guidées possibles.

Renseignements et réservations : Tél. : 01 75 47 23 43 ou beatrice.crepon@culture.gouv.fr

33^e Salon départemental du jardinage

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE

Découverte du patrimoine horticole local et des savoir-faire de professionnels, artisans et associations. À Épinay-sur-Seine, parc de l'Hôtel de ville. Entrée libre. Vendredi et samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h.

Festival ville des musiques du monde

DU 10 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE

15^e édition du festival à travers 16 villes de Seine-Saint-Denis et à Paris. Cette année, embarquement pour la Louisiane à la découverte des racines africaines de La Nouvelle-Orléans. Une deuxième destination est au programme : *Family music*, dans le cercle chaleureux des familles de musicien.

Plus d'infos sur www.villesdesmusiquesdumonde.com

Festival Cinébanlieue

DU 12 AU 22 NOVEMBRE

9^e édition du festival Cinébanlieue. Plus d'infos sur www.cinebanlieue.org

L'hyper primeur de 4 500 m² ouvrira ses portes en novembre à La Courneuve.



© VIRGINIE SALOTVILLE DE LA COURNEUVE

O'Marché frais recrute local

Pour l'ouverture de ce magasin, prévue en novembre prochain à La Courneuve, les responsables de cette enseigne en partenariat avec Pôle emploi et la Maison de l'emploi de Plaine Commune se sont engagés à recruter 150 personnes.

Sans emploi depuis deux ans, je profite de cette session de recrutement pour tenter de retrouver une activité professionnelle », explique Rafika [37 ans], divorcée et mère d'un enfant. Comme elle, ils sont plusieurs dizaines à s'être déplacés à la Bourse du travail, à La Courneuve, pour tenter de décrocher un emploi d'hôte ou d'hôtesse de caisse ou de manutentionnaire, à l'occasion de l'ouverture prochaine d'un nouveau magasin O'Marché frais. « Nous envisageons 150 recrutements sur ce magasin de 4 500 m² de surface de vente, affirme Marcelle Muller, chargée du recrutement. À terme, ajoute-t-elle, si tout va bien, nous devrions passer à 180, voire 200 personnes, d'ici six mois. » Selon un plan bien établi par ses soins, l'enseigne a fait appel à Pôle emploi et à la Maison de l'emploi pour procéder à une présélection des candidatures selon

les profils recherchés. « Nous avons informé 3 000 personnes, connues de nos services ou de Pôle emploi, du potentiel des postes, raconte Xavier Billard, directeur de l'espace Maison de l'emploi de La Courneuve. Pour ces opérations de recrutement, 350 personnes se sont inscrites. » Les séances de préentretiens, suivies de tests écrits les semaines suivantes, ont permis à l'enseigne de boucler ses embauches. « Nous avons misé prioritairement sur un recrutement de proximité, insiste Marcelle Muller. Quand on connaît la population, on est plus à même de répondre à ses besoins. » Satisfaite du bon déroulement de l'opération, et de l'implication de ses deux partenaires, elle compte sur Pôle emploi pour la mise en place de formations dont certains candidats pourraient avoir besoin. « Nous avons rencontré des personnes porteuses de valeurs que nous recherchons. Elles auront certainement besoin d'une formation avant d'intégrer le magasin. Pôle emploi s'est engagé à les fournir. » Dans un contexte général où le chômage s'accroît fortement, une entreprise recrutant localement est une véritable bouffée d'oxygène.

Claude Bardavid ●

► SIGNATURE DE LA CHARTE ENTREPRISE-TERRITOIRE

Initiée en 2005, cette charte associe aujourd'hui 115 entreprises de secteurs très diversifiés, représentant près d'un quart de l'emploi sur le territoire de Plaine Commune. Le 10 juillet dernier, a eu lieu la 20^e séance de signature, lors de laquelle 8 entreprises (Centre cardiologique du Nord, DHL, FBCC, la Banque postale financement, Plus que parfait, SFR, TelectricityGroup) ont renouvelé leur engagement territorial afin de favoriser les retombées du développement économique pour les habitants et le territoire. ●



© ARMELLE SAULIN

► LES RENDEZ-VOUS EMPLOI

Deux rendez-vous à ne pas manquer :
100 Chances 100 Emplois : information collective le 2 octobre à Aubervilliers. Inscriptions : 01 71 86 35 36. Le public visé : les jeunes de - de 30 ans ayant peu ou pas de qualification et ne disposant pas de réseau professionnel.
Grand forum de recrutement Égalité et compétences avec la SNCF, à l'hôtel de ville de La Courneuve le 28 octobre. Inscriptions : 01 71 86 35 46.

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT VIVES INQUIÉTUDES POUR LES FINANCES LOCALES



GRAND PARIS

Le gouvernement annonce une coupe sombre de 11 Milliards d'€, entre 2015 et 2017, dans les dotations de l'État aux collectivités locales. Pour Plaine Commune : une perte de 20 M€ dans les recettes, soit 40 % des fonds propres qui permettent d'investir dans la construction de logements ou d'équipements publics.

DES RISQUES GRAVES POUR LE SERVICE PUBLIC

La population de Plaine Commune croît. Elle est la plus jeune d'Île-de-France. Il faut répondre aux besoins. Par ailleurs, l'élaboration de projets cohérents pour les villes et le territoire, supposent d'y voir clair sur les moyens dont la collectivité dispose sur les années à venir. Et les villes qui construisent, notamment des logements, ont besoin d'être appuyées. Quand aux services publics, ils sont déjà fragiles en matière sociale, culturelle ou de santé, d'éducation et de formation. Une réduction brutale des recettes les mettrait sérieusement à mal.

TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES SONT IMPACTÉES

Les dépenses publiques sont déjà resserrées. Les réductions annoncées amèneront à faire des coupes sombres aussi bien dans les politiques sociales (maison de l'emploi...) que dans les investissements utiles à tous qui préparent l'avenir : rénovation urbaine, logement espace public... La dynamique de renaissance en cours de notre territoire serait enrayée.

CE QUE SOUHAITE PLAINE COMMUNE

Plaine Commune rejette une réduction aussi brutale des dotations de l'État. Avec les villes, elle plaide pour que les efforts des collectivités soient justement répartis, que les villes dont les populations sont modestes et qui, malgré tout, construisent, soient aidées. Pour que la dynamique de développement de l'agglomération se poursuive.

www.plainecommune.fr

■ Les villes et Plaine Commune pratiquent une gestion responsable des deniers publics.

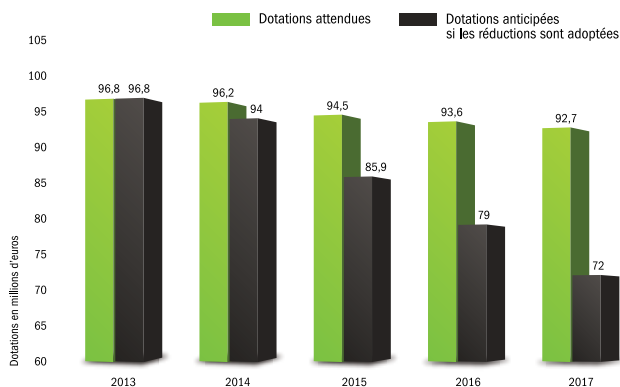
Contrairement à l'État qui peut emprunter pour financer son déficit, les collectivités ne peuvent emprunter que pour investir et doivent voter un budget en équilibre. Si leurs recettes baissent, il leur faut réduire des dépenses : soit en investissements, soit en services à la population.

■ Des économies qui coûtent cher à tous.

75 % de l'investissement public en France est aujourd'hui assuré par les collectivités locales. Moins d'investissements, c'est moins d'emploi dans les entreprises du BTP, donc plus de chômage (à indemniser) et moins de consommation et d'impôt en recettes pour l'État. Tout le monde y perd.

■ **6 M€ = 75 M€ !** En investissement, les budgets sont souvent construits par briques complémentaires : pour un projet, Plaine Commune doit financer la première brique du mur, pour lever ensuite d'autres recettes par subvention (Département, Région, Europe, ANRU, etc..) et/ou par emprunts. C'est pourquoi 6 M€ = 75 M€. La réduction des dotations de l'État oblige à prévoir 6M€ en moins au budget 2015 de Plaine Commune, soit, de fait, 75 M€ d'investissements.

DOTATIONS PLAINE COMMUNE





Chauffage Maintenance Ventilation Plomberie

24, rue Émile Augier
93300 Aubervilliers
TÉL 01 48 33 74 65
FAX 01 48 33 39 95

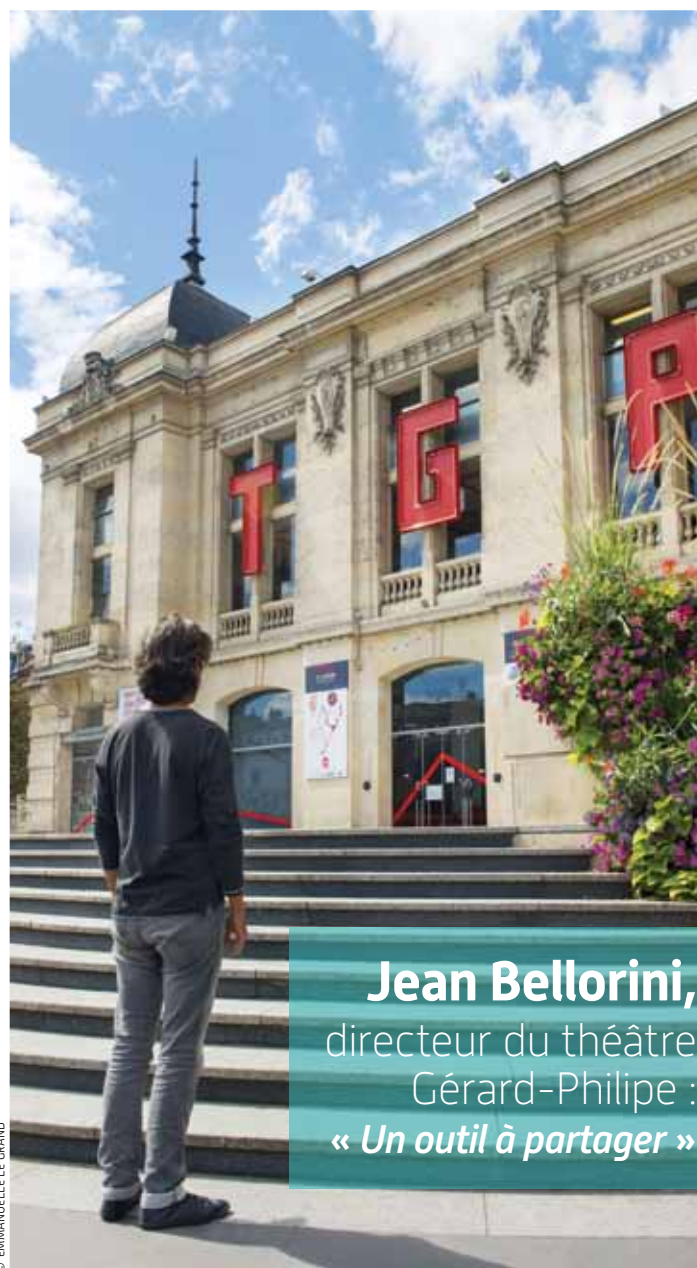
MAISON FONDÉE EN 1958
OPQCB - AGRÉ GDF





Marie-José Malis,
directrice du théâtre
de la Commune :
« *Redevenir le lieu de
l'hospitalité* »

© EMMANUELLE LE GRAND



Jean Bellorini,
directeur du théâtre
Gérard-Philippe :
« *Un outil à partager* »

© EMMANUELLE LE GRAND

Mouvement dans les théâtres de Plaine Commune : Marie-José Malis succède à Didier Bezace au théâtre de la Commune d'Aubervilliers et Jean Bellorini à Christophe Rauck au théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis. Tous deux sont des professionnels aux parcours reconnus. À 33 ans, Jean Bellorini a raflé deux Molières en 2014 pour les spectacles *Paroles gelées* et *La Bonne Âme*

de Sé-Tchouan, et Marie-José Malis (48 ans) a donné *Hyperion* au festival d'Avignon cet été. Ils ont pris leurs fonctions en janvier dernier, mais c'est en cette rentrée qu'ils abordent leur première vraie saison. Un souci commun les anime : la volonté farouche de partage et de transmission de leur art, notamment en direction des populations qui peinent à s'approprier leurs vénérables maisons, seuls centres dramatiques nationaux⁽¹⁾ de l'agglomération.



© EMMANUELLE LE GRAND

En Commun : Pouvez-vous nous résumer vos parcours respectifs ?

Marie-José Malis : Issue d'un milieu modeste, j'ai étudié à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Je suis passée ensuite par le théâtre amateur avant de créer ma compagnie, La Levantina, en 1994 dans le département des Pyrénées-Orientales, où j'ai initié un centre de formation et mené une mission de construction de la politique culturelle du département. Puis je me suis consacrée à la compagnie, devenue nomade, et j'ai postulé à la tête de centres dramatiques. Je crois que le ministère m'a repérée parce que je proposais systématiquement des directions collégiales, à plusieurs artistes !

Jean Bellorini : J'étais inscrit en médecine, mais je suis entré à l'école de théâtre Claude-Mathieu ⁽²⁾, avant d'y devenir enseignant. Cette école a joué un grand rôle dans ma formation : la plupart des comédiens avec lesquels j'ai travaillé en sont issus. D'emblée, la pédagogie et la transmission ont pris beaucoup de place dans mon travail. Nous avons créé notre compagnie, Air de Lune, et avons présenté plusieurs spectacles au Théâtre du Soleil grâce au soutien d'Ariane Mnouchkine. Notre véritable décollage, c'est avec *Tempête sous un crâne*, créée dans un collège de L'Île-Saint-Denis en 2009.

E. C. : Vous prenez la tête de théâtres riches d'une longue histoire, qui ont été le fer de lance d'une volonté politique de décentralisation culturelle en banlieue. Comment vous inscrivez-vous dans cette histoire ?

M.-J. M. : Les « quadras » de ma génération aspirent à refonder ces institutions. Cela nous rapproche beaucoup

de la radicalité des fondateurs de nos théâtres, tels que Gabriel Garran qui a créé celui-ci en 1965. Il est le premier à avoir déclaré que la banlieue était digne de l'institution théâtrale ! Leur première vocation était de créer avec les gens, sur place. Par la suite, ces centres dramatiques sont devenus des lieux de création et de diffusion que les habitants ne s'approprient pas toujours. Comment cette maison peut-elle redevenir le lieu de l'hospitalité ?

J. B. : Je connaissais un peu le TGP : ma compagnie y est venue en résidence de 2011 à 2013, et c'est là que j'ai créé *Paroles gelées*. C'est de toute évidence un lieu très symbolique dans le paysage théâtral. Mais je n'avais pas mesuré à quel point les différentes directions avaient marqué son histoire ! Les murs sont encore chargés de l'influence de tous ces hommes... Il n'est pas question de faire table rase de ce passé. J'essaie d'emprunter le meilleur de chacun, et de voir ce qui a fonctionné.

E. C. : Comment voyez-vous le rôle d'un centre dramatique dans une banlieue populaire ?

M.-J. M. : Je considère l'art comme un outil de transformation du monde. Est-ce qu'aujourd'hui ces lieux peuvent inspirer un art nouveau ? Le théâtre est aujourd'hui l'un des rares espaces publics où peuvent se concentrer de multiples questions sociales, culturelles, politiques. C'est un matériau incandescent qu'il faut explorer, comme l'a fait Brecht avec ses pièces d'apprentissage ! Et ici, nous devons pouvoir faire un art qui ne se ferait pas ailleurs, qui porte une adresse particulière à un public. Je crois qu'Aubervilliers porte cela, en elle.

J. B. : Aller à pied du RER au TGP, c'est déjà croiser une multitude de cultures ! L'implantation ici est essentielle.

Jean Bellorini :
« Le théâtre doit parler à tout le monde »

Cette maison doit être un lieu de vie, d'extrême vibration. Notre priorité, c'est de la partager : dès qu'un mètre carré est libre, il doit être mis à disposition ! Il faut que Saint-Denis se reconnaisse dans son théâtre. Trop peu de Dionysiens se l'approprient. Cela passe par une ouverture aussi large que possible à toutes les formes artistiques. Il nous faut aussi aller à la rencontre des habitants, et leur proposer des pratiques théâtrales. Je crois énormément à l'expérience du plateau : quand on monte sur scène, on devient l'auteur de son être ! Développer les pratiques amateurs est essentiel, non seulement pour attirer les gens au théâtre, mais pour emmener le théâtre là où il est absent, dans les maisons de quartier par exemple. En revanche, je n'ai pas envie de tendre aux gens un simple miroir de ce qu'ils vivent, je préfère les inviter à inventer ensemble un acte poétique. Le théâtre doit parler à tout le monde. C'est un art sensible pour lequel on n'a pas besoin forcément de clefs.

E. C. : Vous abordez votre première saison. Quels en sont les grands axes ?

M.-J. M. : Cette programmation veut montrer ce qu'est le théâtre aujourd'hui.

L'une de mes priorités est de fabriquer l'art avec les gens. J'ai demandé à plusieurs artistes, programmés ou résidents, comme Maguy Marin, Laurent Chétouane,

Marie-José Malis :
« Aller vers le monde du travail »

Olivier Coulon-Jablonka, des pièces d'actualité qui traitent d'une question inspirée par la vie des habitants de cette ville, comme l'histoire du quartier de la Petite

Espagne. Au travers de ces pièces, il s'agit de montrer la pertinence des sujets sur lesquels ils s'interrogent.

Enfin, je veux travailler sur les conditions de vie et de création des artistes aujourd'hui, établir un dialogue avec les compagnies qui nous sollicitent pour un espace de travail. C'était la vocation initiale de la « deuxième salle » de nos théâtres : montrer des formes qui s'inventent, aux côtés d'une programmation plus classique. Mon idée est de mutualiser plusieurs lieux pour monter une fabrique du travail commun et de troc d'expériences autogérées par les compagnies. L'institution doit redevenir un lieu d'invention, c'est notre rôle de l'affirmer !

J. B. : La première création que je vais présenter, *Liliom*, pièce hongroise de Ferenc Molnár, me semble résonner très fort avec le territoire et avec le projet. Il s'agit de gens qui s'aiment et qui se cognent, animés d'une joie et d'une envie de vivre intensément. Par ailleurs, la vocation d'hospitalité du théâtre est réaffirmée avec « Une semaine en compagnie », qui va ouvrir la saison avec le Collectif 12. Nous allons également réaffirmer la place de

la musique dans la programmation. Et le jeune public est à l'honneur avec huit spectacles à son intention.

E. C. : Comment vous inscrivez-vous dans le Territoire de la culture et de la création, qui entend valoriser la dimension culturelle de Plaine Commune ? Avez-vous tissé des liens avec d'autres structures culturelles sur le territoire ?

M.-J. M. : Cela commence : j'ai reçu par exemple les compagnies de la Villa Mais d'Ici. Ce sera un axe de travail de la saison prochaine. L'une de mes autres priorités est d'aller vers le monde du travail, de proposer des pièces d'actualité dans les grandes entreprises qui se révèlent des interlocuteurs intéressants. Si l'on se veut territoire de culture, on ne peut se contenter d'une politique de l'offre culturelle !

J. B. : Pour le moment, j'appréhende mes relations au territoire dans un cercle plus large que celui des contours de l'agglomération, en travaillant avec plusieurs lieux dont Bobigny, pour mieux revenir à Saint-Denis.

Propos recueillis par Valérie de Saint-Do.

Retrouvez les programmations respectives des deux théâtres sur www.theatredelacommune.com et www.theatregerardphilipe.com.

1. Fondés dans l'immédiat après-guerre, à partir de 1946, les Centres dramatiques nationaux, théâtres publics installés en régions et financés en grande partie par l'État, ont été les premières institutions de la décentralisation théâtrale et culturelle. Ils sont systématiquement dirigés par des artistes, metteurs en scène ou auteurs.

2. École de formation de l'acteur, créée en 1990 dans le XVIII^e arrondissement de Paris par Claude Mathieu, également fondateur de l'École du Vieux-Colombier, et qui accueille bon nombre d'acteurs prestigieux parmi ses intervenants.



© EMMANUELLE LE GRAND

Vive la science en banlieue !



Savante Banlieue est le rendez-vous phare de la culture scientifique et technique sur le territoire. À l'occasion de cette édition 2014, qui se tiendra les 9 et 10 octobre, la manifestation s'offre un nouveau visage sur le Web.



© WILLY VANNOUËUR

Organisée depuis près de quinze ans par Plaine Commune, les universités Paris 8, Paris 13 et le CNRS, Savante Banlieue a su se faire un nom. Chaque année, au mois d'octobre, des cohortes d'élèves et d'étudiants font le déplacement. En effet, l'événement vise à faire découvrir au grand public les différents domaines de la science, avec une cible particulièrement identifiée et choyée : les collégiens et lycéens. L'an passé, plus de 6 000 visiteurs ont répondu présent. Durant deux jours, le salon investit le hall de l'université Paris 13 de Villetaneuse. En y déambulant,

on découvre les stands tenus par les laboratoires qui exposent leurs recherches, en prenant soin de les rendre accessibles à tous. Ravis de susciter des vocations, les chercheurs y dialoguent avec le public, démonstrations scientifiques à l'appui. Mais Savante Banlieue, c'est aussi un programme de mini-conférences à la carte dédiées aux scolaires, des animations, des spectacles et des expositions. Le tout axé autour d'une thématique centrale qui est cette année « La magie des cristaux ». Pour vous faire patienter jusqu'au début de l'automne, le site Inter-

net, lui, est déjà là. Complètement refait à neuf, il contient l'ensemble de la programmation en détail des conférences et la présentation des différents stands thématiques du salon. Vous y trouverez également l'ensemble des informations pratiques pour assister à l'événement (adresses, modalités d'accès, contacts utiles, service de navettes...). Dès maintenant, élaborer votre programme. Et vive la science !

<http://www.savantebanlieue.com>

Pascal Evrard ●

http://peps.plainecommune.fr/

Rien ne sert de courir



Sur le territoire, les travaux d'envergure sur l'espace public sont fréquents. Rien que cet été : fermeture du tunnel Ambroise-Croizat à Saint-Denis, chantier de la ligne de métro 14 à Saint-Ouen, progression de la ligne 12 vers le centre-ville d'Aubervilliers. Afin de vous permettre de calculer au mieux votre itinéraire en évitant les zones en travaux, [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) vous propose une cartographie actualisée des points noirs présents sur les routes du territoire. Vous êtes déjà en route ? Aucun souci ! L'application pour smartphone (iPhone et Android) vous offre le même service où que vous soyez. Téléchargez-la dès maintenant ! ●

<http://www.plainecommune.fr/au-quotidien/se-deplacer/trafic-et-travaux/>

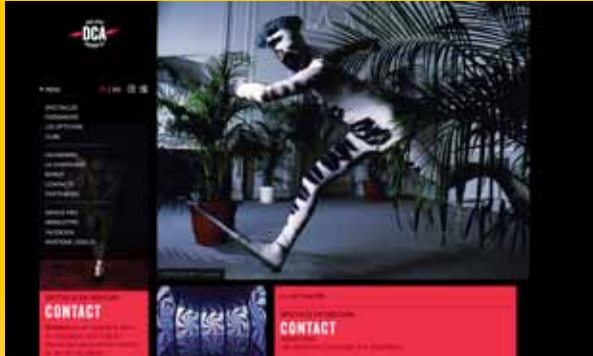



► **TOUT SAVOIR SUR LE GRAND PARIS EXPRESS**



http://www.plainecommune.fr/les-projets/deplacements/le-grand-paris-express/#.VAmrFcJ_suc

Le projet de métro automatique du Grand Paris sera mis en service, selon les lignes, entre 2017 et 2030. Avec cinq gares, le territoire de Plaine Commune conforte, quant à lui, son rang de pôle majeur des transports franciliens. Pour vous, [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) fait le point sur ce nouveau projet de transport. Les différentes fiches à votre disposition portent un regard attentif sur les lignes qui desserviront les villes de l'Agglo (14, 15, 16 et 17). L'accent est également mis sur les bénéficiaires qui en découleront, notamment sur le plan de l'aménagement du territoire.



► **DECOUFLÉ FAIT PEAU NEUVE SUR LE WEB**



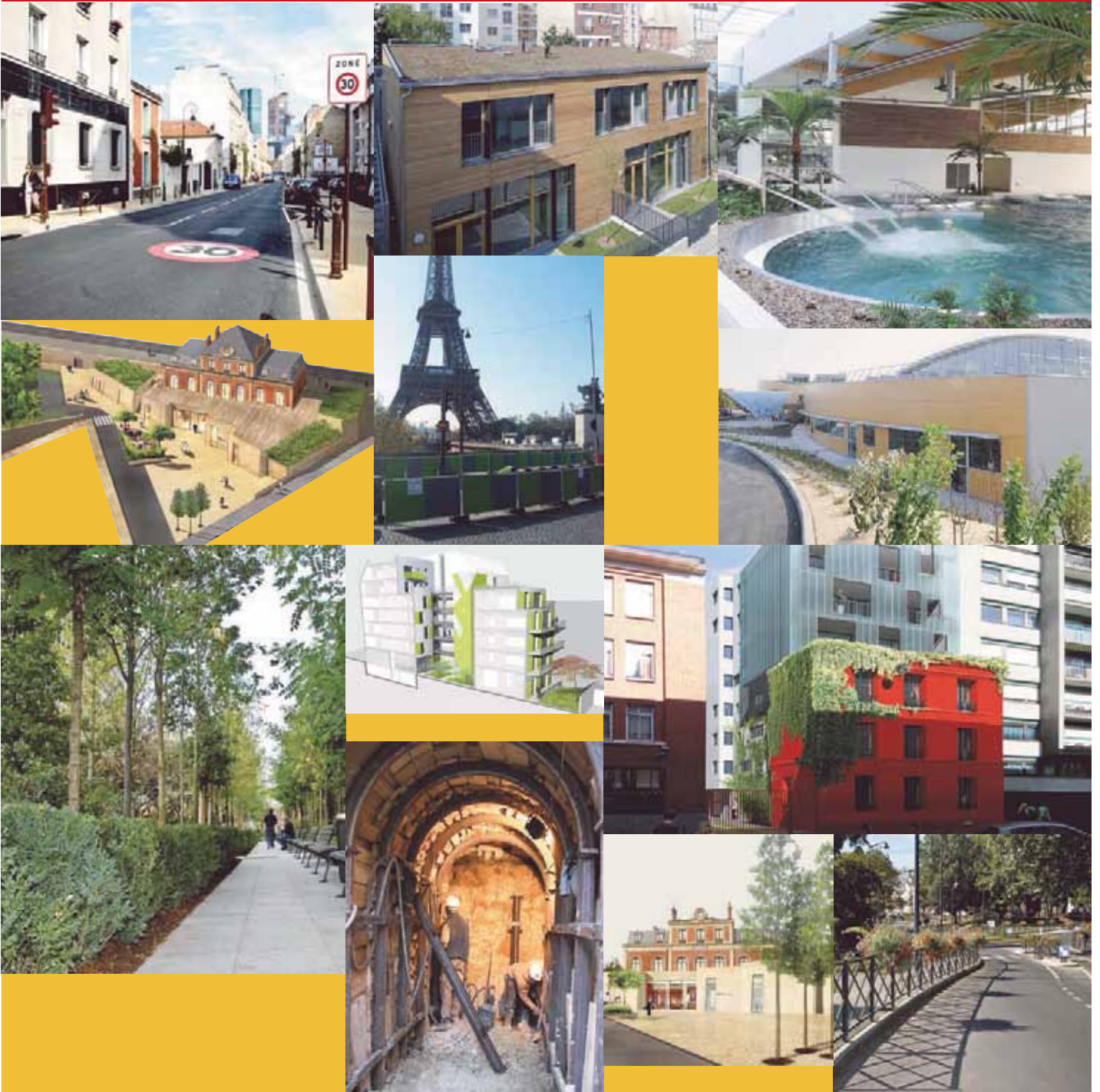
<http://www.cie-dca.com/fr/>

Touche-à-tout de génie, Philippe Decouflé est devenu célèbre grâce à ses mises en scène réalisées pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992. Acteur culturel majeur du territoire de Plaine Commune, il réalise, avec sa compagnie DCA, des spectacles, expositions et tout ce que son imagination fertile lui inspire. Pour en savoir plus sur sa compagnie, ses créations et son actualité, rendez-vous sur son site Internet flambant neuf !

Fayolle

Construire votre futur

Les métiers de la Route, du Génie Civil et du Bâtiment



30, rue de l'Égalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency

01 34 28 40 40

Quartier Pierre-Semard
 à Saint-Denis.



Passer la seconde

L'attente de la population est grandissante face aux difficultés sociales quotidiennes. Des réponses toujours plus innovantes doivent être apportées dans le cadre de la politique de la ville, et de la poursuite du Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU).

L'État et tous les acteurs locaux sont appelés à s'y associer : Plaine Commune, le conseil général et le conseil régional, les organismes de logements sociaux, les opérateurs de transport et tant d'autres. Seul un engagement de tous pourra répondre aux difficultés rencontrées par les habitants.

On peut déjà constater de meilleures conditions d'habitat dans les quartiers concernés par le Contrat territorial de rénovation urbaine. Ces résultats encourageants justifient d'autant plus sa poursuite, dans des quartiers qui n'ont pu encore en bénéficier ou que trop partiellement. Les élus de Plaine Commune ont fait valoir leur volonté de poursuivre la rénovation des quartiers dans le cadre du PNRU 2 et réclament pour cela que des moyens soient dédiés à la poursuite de cette politique de transformation de la ville.

Le PNRU a permis, grâce aux moyens mobilisés, d'améliorer la vie des habitants des grands ensembles mais nous sommes convaincus qu'une politique de la ville « nouvelle génération » doit encore davantage s'appuyer sur les ressources et les besoins des habitants et leur permettre de prendre toute leur place dans les projets, de développer leur pouvoir d'agir.

CHIFFRES CLÉS

24

▶ QUARTIERS
 EN RÉNOVATION
 URBAINE

123 000

▶ HABITANTS
 CONCERNÉS

1,6

▶ MILLIARD
 D'EUROS INVESTIS

▶ QUELQUES DÉFINITIONS

Résidentialiser : au sens premier, rendre privée une habitation. Dans les faits, se traduit souvent par donner un numéro de rue aux bâtiments des cités et aménager des espaces verts privatifs en pied d'immeuble.

Requalifier : désigne l'action par laquelle un quartier retrouve une dynamique ainsi que son aptitude à jouer pleinement sa fonction en tant qu'espace urbain épanoui.

Réhabiliter : la réhabilitation désigne l'action de réaliser des travaux importants dans un bâtiment existant pour le remettre en bon état. Il s'agit souvent d'une remise aux normes de sécurité et de confort. On parle de réhabilitation lourde lorsque l'on ne conserve que la structure.

PNRU : Programme national pour la rénovation urbaine. Le premier PNRU, lancé en 2003, a bénéficié à 490 quartiers. Il est en voie d'achèvement.

Anru : Agence nationale pour la rénovation urbaine. Outil de l'État pour assurer le financement et le suivi des opérations de rénovation urbaine des quartiers.



Place Rouge
au Franc-Moisin.

© THIERRY MAMBERTI



Nouveaux logements
à Saint-Rémy.

© THIERRY MAMBERTI

SAINT-DENIS

25 119 habitants vivent dans les quartiers en rénovation urbaine, soit 26 % de la population dionysienne. 249 millions d'euros sont engagés dans les opérations de rénovation urbaine à Saint-Denis.



PIERRE SEMARD

4 898 habitants. Coût du projet 89 millions d'euros.

Le chiffre

320 logements démolis et 182 logements reconstruits.

Le fait marquant

Requalification de l'ensemble des espaces publics, avec notamment la création d'un parc au cœur du quartier et d'une voie de promenade à l'arrière des bâtiments.

FLORÉAL/SAUSSAIE/COURTILLE

6 590 habitants. Coût du projet : 37 millions d'euros.

Le chiffre

1 263 logements réhabilités (65 % réalisés).

Le fait marquant

Réaménagement des espaces extérieurs de la Courtille, avec notamment la création d'une place.

SAINT-RÉMY/JOLIOT-CURIE

3 441 habitants. Coût du projet : 74 millions d'euros.

Le chiffre

432 logements réhabilités cité Joliot-Curie et **266** familles relogées à Saint-Rémy avant la démolition de 412 logements.

Le fait marquant

Rénovation des espaces extérieurs de la cité Joliot-Curie (rues, parkings, jardins). À Saint-Rémy, requalification du square Lénine et création du square Aillante.

FRANC-MOISIN/BEL-AIR

10 190 habitants. Coût du projet : 49 millions d'euros.

Le chiffre

570 logements construits dans une logique de diversification, avec notamment la création de 96 logements sociaux, 28 logements en accession sociale et 130 logements étudiants.

Le fait marquant

Requalification des espaces publics avec notamment le réaménagement du parc central du Franc-Moisin, de la place Rouge et de l'esplanade Lorraine.



Square Roser, quartier Cristino-Garcia.

© PIETER LOUIS

AUBERVILLIERS

29 345 habitants vivent dans les quartiers en rénovation urbaine, soit 40 % de la population albertivillarienne. 270 millions d'euros sont engagés dans les opérations de rénovation urbaine à Aubervilliers.



CRISTINO-GARCIA/LANDY

2 000 habitants. Coût du projet : 133 millions d'euros.

Le chiffre

173 logements démolis, dont 143 du parc privé dégradé et 673 logements sociaux construits, en accession, en accession sociale, et locatifs intermédiaires.

Le fait marquant

Création du square Henri-Roser et livraison de 83 logements sociaux et en accession à l'angle des rues Albinet et Augier.

QUARTIERS NORD

8 182 habitants. Coût du projet : 7 millions d'euros.

Le chiffre

920 logements résidentialisés.

Le fait marquant

Aménagement en cours de la dernière portion de la sente des Prés-Clos.



Logements en bois rue Auvry.

VILLETTE / QUATRE-CHEMINS

20 185 habitants. Coût du projet : 130 millions d'euros.

Le chiffre

521 logements, sociaux, en accession et locatifs intermédiaires construits et 250 logements privés dégradés démolis.

Le fait marquant

Faisant une large place à l'architecture bois, le programme de 39 logements en accession de Bouygues Immobilier rue Auvry est assez emblématique de la rénovation urbaine du quartier, tout comme les 57 logements sociaux construits par Logirep, rue Lécuyer, dont la construction doit démarrer à la fin de l'année 2014.



Quartiers nord
nouvelle promenade et
logements réhabilités.

© WILLY VANQUEUR

LA COURNEUVE

Sur les 39 152 habitants que compte La Courneuve, 15 572 vivent dans des quartiers en rénovation urbaine. 286 millions d'euros sont engagés dans les opérations de rénovation urbaine à La Courneuve.



CONVENTION/CENTRE-VILLE

3 335 habitants. Coût du projet : 17 millions d'euros

Le chiffre

283 logements réhabilités sur 519 prévus.

Le fait marquant

Désenclavement du quartier grâce au réaménagement des espaces publics, rue de la République, cours des Maraîchers (réfection de la dalle), place du Pommier de bois et allée des Tilleuls.

QUARTIERS NORD

4 000 habitants. Coût du projet : 60 millions d'euros.

Le chiffre

641 logements réhabilités sur les 746 prévus.

Le fait marquant

Création (Maison pour tous Verlaine) et réhabilitation (groupe scolaire Robespierre, lancement des travaux en

2015) d'équipements publics, et d'espaces publics (aménagement de la promenade des jeux et jardins), mettant à l'œuvre une gestion des eaux de pluie à ciel ouvert.

QUARTIERS OUEST

8 237 habitants. Coût du projet : 209 millions d'euros.

Le chiffre

534 logements sociaux reconstruits sur 650 prévus.

Le fait marquant

Lancement, en avril dernier, de la réhabilitation de 197 logements sociaux de l'OPH 93, rue Beaufils. Livraison en janvier 2016.



Place du Pommier
de Bois en centre-ville.

© VIRGINIE SALOT/VILLE DE LA COURNEUVE

Construction du centre social Mandela, quartier La Source-Les Presles.

© JEAN CHRISTOPHE LEMASSON/VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE



Centre commercial L'Îlo en centre-ville.

© JEAN CHRISTOPHE LEMASSON/VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE

ÉPINAY-SUR-SEINE

33 990 habitants d'Épinay-sur-Seine sont concernés par la rénovation urbaine, soit 66 % de la population totale. 252 millions d'euros sont engagés à Épinay dans les opérations de rénovation urbaine.



CENTRE-VILLE

9 048 habitants. Coût du projet : 130 millions d'euros.

Le chiffre

232 logements démolis et 209 construits.

Le fait marquant

Le centre commercial Épicentre a été démolé. Le nouveau centre commercial L'Îlo a été inauguré en novembre 2013. Les travaux ont aussi permis la restructuration des halls de plus de 300 logements de France habitation et de la copropriété Les Épisopes.

ORGEMONT

11 543 habitants. Coût du projet : 27 millions d'euros.

Le chiffre

264 logements résidentialisés et réhabilités.

Le fait marquant

Création et aménagements d'espaces publics avec la création du parc central d'Orgemont, la requalification des rues de Lyon, de Strasbourg, de Marseille et l'ouverture du square de Cherbourg.

LA SOURCE – LES PRESLES

12 383 habitants. Coût du projet : 30 millions d'euros.

Le chiffre

Résidentialisation de **687** logements.

Le fait marquant

Création et réhabilitation d'équipements publics avec la construction du centre socioculturel Nelson-Mandela (livraison 2015), la restructuration du groupe scolaire Romain-Rolland et la rénovation programmée du gymnase Romain-Rolland.

77, AVENUE D'ENGHEN

1 017 habitants. Coût du projet : 30 millions d'euros.

Le chiffre

183 logements démolis et **128** reconstruits.

Le fait marquant

Création d'espaces publics en accompagnement de la livraison des logements : ouverture des rues Monnet et Caillebotte, et du square Gabriel-Déneux. Prolongement de la rue Michelet.

OPÉRATIONS HORS SITES ANRU

Coût du projet : 35 millions d'euros.

257 logements ont été construits en dehors des périmètres de rénovation urbaine tout en bénéficiant de financements de l'Agence nationale de renouvellement urbain.



PIERREFITTE-SUR-SEINE

5 100 habitants vivent dans les quartiers en rénovation urbaine, soit 14 % de la population pierrefittoise. 244 millions d'euros sont engagés dans les opérations de rénovation urbaine à Pierrefitte.

LES POÈTES

3 500 habitants. Coût du projet : 205 millions d'euros.

Le chiffre

419 logements réhabilités et résidentialisés.

Le fait marquant

Création d'espaces publics (promenade Georges-



© MATTHIEU RONDEL

Brassens) et d'équipements publics (groupe scolaire Danielle-Mitterrand, livré début 2015).

LANGEVIN-LAVOISIER

1 600 habitants. Coût du projet : 39 millions d'euros.

Le chiffre

137 logements démolis et **171** logements reconstruits.

Le fait marquant

Création de nouveaux espaces publics, avec l'ouverture de la place Jorge-Semprun, et des rues de la Révolution des Œillets et Gabriel.

STAINS

12 874 habitants vivent dans les quartiers en rénovation urbaine, soit 37 % de la population stanoise. 265 millions d'euros sont engagés dans les opérations de rénovation urbaine à Stains.

CITÉ-JARDIN

3 074 habitants. Coût du projet : 54 millions d'euros.

Le chiffre

873 logements réhabilités sur 873 prévus.

Le fait marquant

Ouverture des cœurs d'îlots réaménagés. Dernière opération du plan de rénovation urbaine.

CLOS SAINT-LAZARE

8 000 habitants. Coût du projet : 200 millions d'euros.

Le chiffre

315 logements construits sur les 470 prévus.



© DRAGAN LERIC/VILLE DE STAINS

Le fait marquant

Démarrage du chantier autour du square Molière, futur cœur du quartier. Réhabilitation et résidentialisation des logements existants. Création d'un pôle commercial de proximité et d'une maison médicale. Construction de 45 logements neufs.

MOULIN NEUF

1 800 habitants, coût du projet : 11 millions d'euros.

Le chiffre

Construction de **88** logements sociaux.

Le fait marquant

Construction en cours d'un centre social municipal.

VILLETANEUSE

3 200 habitants de Villetaneuse sont concernés par la rénovation urbaine, soit 25 % de la population totale. 75 millions d'euros sont engagés dans les opérations de rénovation urbaine à Villetaneuse.

ALLENDE/UNIVERSITÉ

1 200 habitants. Coût du projet : 37 millions d'euros.

Le chiffre

281 logements réhabilités et résidentialisés.

Le fait marquant

Création d'équipements publics (Maison de l'emploi et de la formation) et d'espaces publics, afin de désenclaver la cité Allende et accompagner les projets de transport.



Logements réhabilités quartier Allende.

© CHRISTOPHE FILLEULE

QUARTIERS NORD/CENTRE-VILLE

2 000 habitants. Coût du projet : 38 millions d'euros.

Le chiffre

462 logements des cités Victor-Hugo et Maurice-Grandcoing réhabilités et résidentialisés, sur 924 prévus.

Le fait marquant

Création d'espaces publics avec l'ouverture de la rue Jean-Renaudie, la création d'un parvis pour l'école Jules-Verne et du carrefour de l'église Saint-Liphard. Dans le même temps, réouverture des rez-de-chaussée des arcades Renaudie après ravalement des immeubles.

L'ÎLE-SAINT-DENIS

2 500 habitants sont concernés par la rénovation urbaine à L'Île-Saint-Denis, soit 35 % de la population de la commune. 17 millions d'euros sont engagés dans les opérations de rénovation urbaine à L'Île-Saint-Denis.

CENTRE-VILLE

2 500 habitants. Coût du projet : 17 millions d'euros.

Le chiffre

404 logements réhabilités sur 404 prévus.

Le fait marquant

Création d'équipements publics avec l'ouverture de la nouvelle médiathèque Elsa-Triolet et de l'école des arts Frida-Kahlo. Des espaces publics voient le jour autour de ces équipements, avec notamment la réalisation de l'esplanade Danielle-Mitterrand.

SAINT-OUEN

Aucun quartier de la ville de Saint-Ouen n'était inscrit dans le premier Programme national de rénovation urbaine (PNRU 1). Aujourd'hui, le quartier du Vieux Saint-Ouen et le quartier Cordon Lamotte-Taupin font l'objet d'études en vue d'une éventuelle inscription dans le PNRU 2.

VIEUX SAINT-OUEN

7 580 habitants soit 16,6 % de l'ensemble de la ville. 70 % logements sociaux.

Principal objectif

Inscrire le Vieux Saint-Ouen dans la dynamique de développement du quartier des Docks et du quartier Pleyel, par la restructuration des espaces publics en améliorant notamment le lien avec la Seine, le développement de l'activité économique, la

redynamisation du commerce et des actions sur le parc social.

CORDON LAMOTTE-TAUPIN

1 000 habitants, 3 hectares et 542 logements.

Principal objectif

Désenclaver le quartier par la réhabilitation et la réappropriation d'espaces publics ainsi que par la création d'une nouvelle offre de stationnement.



Placer les habitants au cœur du processus de rénovation urbaine comme ici à La Courneuve, tel est l'objectif de la Conférence citoyenne.

© VIRGINIE SALOTVILLE DE LA COURNEUVE

► DU NOUVEAU DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 introduit trois grands changements : resserrer le nombre des quartiers prioritaires, qui seuls percevront les subventions de l'État au titre de la politique de la ville ; en finir avec les discriminations territoriales en réduisant les écarts, notamment de services publics, entre territoires ; impliquer fortement les habitants concernés par la création des conseils citoyens. Elle lance également le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et fixe à 5 milliards d'euros la contribution de l'État. Les quartiers de Plaine Commune pourraient tirer un réel bénéfice de ce nouveau dispositif.

Conférence citoyenne

À la fin de l'année, les nouveaux contrats de ville (2014-2020) institués par la réforme de la politique de la Ville (lire ci-contre) seront signés par les collectivités concernées, les divers partenaires et l'État. Début 2015, les conseils citoyens seront ensuite mis en place dans les villes bénéficiaires du nouveau programme pour la rénovation urbaine. Pour lancer ce processus, Plaine Commune organise une grande conférence citoyenne réunissant élus, techniciens, associations, centres sociaux et autres comités consultatifs concernés. Cette conférence poursuit trois grands objectifs : informer, partager et coconstruire. Informer notamment au sujet de la réforme de la politique de la Ville. Partager ensuite le diagnostic préalable à l'élaboration du contrat de ville. Plaine Commune ne part pas d'une page blanche en matière de rénovation urbaine et plus largement de politique de la Ville.

Coconstruire : les futurs conseils citoyens constitués d'habitants des quartiers prioritaires. Tirés au sort, ils devront représenter au moins la moitié des membres de cette nouvelle instance consultative qui veut associer les habitants aux grandes décisions qui les concernent. Si la conférence citoyenne parvient à mettre en mouvement ce renouveau démocratique, la mission sera remplie.

Le 27 septembre de 9h à 17h, aux Archives nationales, à Pierrefitte.

Au programme : introduction par Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, information sur la réforme de la politique de la Ville (lire brève ci-contre), ateliers autour de l'élaboration du contrat de ville et de la place des habitants dans le dispositif, restitution débat en présence des élus.

Médiathèque Elsa-Triolet à L'Île-Saint-Denis, inaugurée en janvier dernier.



© WILLY VANNOUVEUR

Dix ans de médiathèques

Le 1^{er} janvier 2005, les villes de Plaine Commune transféraient leur compétence en matière de lecture publique à la communauté d'agglomération. Cette mutualisation des moyens était nécessaire pour assurer un maillage cohérent des médiathèques sur l'ensemble du territoire afin d'offrir à tous des équipements et des services attractifs, dans les domaines de la culture, des loisirs, de l'information, de la formation ou encore de la vie quotidienne et citoyenne. Les médiathèques sont aussi des bâtiments structurants dont la création ne pouvait être pensée en dehors du vaste programme de renouvellement urbain en cours. La construction de huit médiathèques, la rénovation de huit autres et la création d'un bâtiment dédié aux services mutualisés ont ainsi été inscrites au plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2005-2015. Au total, ce programme a coûté environ 65 millions d'euros, dont 23 millions ont été financés par la communauté d'agglomération. La différence se compose de subventions de la Région et de l'État. La baisse annoncée des dotations de ce dernier pourrait signer l'arrêt de mort de nombreux équipements d'utilité collective. Pour mémoire, la totalité des dépenses d'investissement inscrites au PPI de Plaine Commune tourne autour de 60 millions net par an.

Dossier : Anne-Marie Maisonneuve



© CHRISTOPHE FILLIÈULE



▣ **CENTRE-VILLE (Pierrefitte).** En construction, ouverture fin 2015.

▣ **ELSA-TRIOLET (L'Île-Saint-Denis).** Inauguration, janvier 2014.

▣ **TEMPS LIBRE (Stains).** Inauguration, juin 2009.



© WILLY VANNOUWER

▣ **LE LIEU COMMUN, services mutualisés des médiathèques (Saint-Denis).** Inauguration, janvier 2013.



© CHRISTOPHE FILLIÈULE

▣ **DON-QUICHOTTE (Saint-Denis).** Inauguration, septembre 2007.



© CHRISTOPHE FILLIÈULE

▣ **CHÂTEAU DE LA MOTTE (Stains).** En construction, ouverture prévue mi-2016.

▣ **ULYSSE (Saint-Denis).** Inauguration, janvier 2011.



© CHRISTOPHE FILLIÈULE





AIMÉ-CÉSAIRE (La Courneuve). En construction, ouverture début 2015.



COLETTE (Épinay-sur-Seine). Inauguration, décembre 2010.

Neuf fois neuf

Depuis 2005, Plaine Commune a construit (ou lancé la construction) de huit médiathèques et d'un bâtiment pour les services mutualisés de la lecture publique. Ces équipements ont, selon les cas, remplacé des médiathèques devenues obsolètes ou complété le réseau. Ces projets ont aussi parfois été couplés à des projets municipaux, comme pour le Temps libre à Stains, Elsa-Triolet à L'Île-Saint-Denis ou Aimé-Césaire à La Courneuve.



HUIT RÉNOVATIONS

Si Plaine Commune bâtit, elle n'oublie pas l'existant. La communauté d'agglomération entretient et améliore constamment les équipements de lecture publique. Huit d'entre eux ont fait l'objet de rénovation d'ampleur ces dernières années.

2007 : réhabilitation de la médiathèque ALA-DIN (Saint-Denis) et rénovation de la médiathèque de la MAISON DE L'ENFANCE à La Courneuve.

2008 : rénovation et extension de la médiathèque JEAN-RENAUDIE (Villetaneuse).

2010 : réhabilitation de la médiathèque MAX-POL-FOUCHET (Villetaneuse).

2011 : rénovation de la médiathèque ANDRÉ-BRETON (Aubervilliers) et de la médiathèque JACQUES-DUCLOS (Pierrefitte).

Depuis 2012 : rénovation par tranches de la médiathèque du CENTRE-VILLE de Saint-Denis.

2013 : rénovation de la médiathèque JOHN-LENNON (La Courneuve).

Le troisième lieu

Avec des équipements et des services nouveaux, adaptés à l'évolution des besoins, les nouvelles médiathèques conquièrent des publics qui ne seraient peut-être jamais venus dans les bibliothèques traditionnelles.

Une bibliothèque est une chambre d'amis », dit le romancier Tahar Ben Jelloun. Lumineuses, apaisantes, vivantes, accueillantes... Les qualificatifs donnés par les usagers des nouvelles médiathèques de Plaine Commune confirment ses propos. Et les « amis » se multiplient, à tel point que la chambre se fait living-room. Avec plus de 50 000 documents en rayon, des postes informatiques, un auditorium de 100 places et une salle dédiée à L'heure du conte, la nouvelle médiathèque Colette, ouverte en 2010 à Épinay-sur-Seine, attire quatre fois plus d'usagers que l'ancienne.

Les nouveaux « séjourners »

Fréquenter ne signifie cependant pas emprunter. Contrairement aux bibliothèques d'autrefois, les nouveaux équipements attirent surtout des « séjourners » qui viennent profiter des équipements, des services ou encore de la quiétude des lieux. Selon les médiathèques, ils sont trois à neuf fois plus nombreux que les emprunteurs. C'est ainsi qu'à L'Île-Saint-Denis les portiques de comptage enregistrent cinq fois plus de personnes entrantes que d'emprunteurs. Les gens viennent en solo, en famille ou en groupe (avec les mairies, les écoles, les associations...). Ils se donnent aussi rendez-vous. D'une manière ou d'une autre, des individus de



© WILLY VANQUEUR

tous âges et de toutes origines se rencontrent et, même s'ils ne se connaissent pas, ils finissent tôt ou tard par échanger.

Vers la médiathèque augmentée

Espaces aux vocations multiples, accessibles, neutres de toute idéologie religieuse, politique ou commerciale, les médiathèques sont de plus en plus considérées comme le troisième lieu : un concept anglo-saxon attribué aux espaces permettant l'épanouis-

sement d'une vie communautaire informelle (le premier lieu correspondant au foyer familial, le deuxième à la sphère du travail). Quant à la médiathèque de demain, Plaine Commune y réfléchit déjà. Ce sera peut-être la médiathèque augmentée, qui devrait voir le jour en 2023 dans la future gare Pleyel à Saint-Denis. Automates sur les quais, services innovants, cogestion avec d'autres structures... Le Territoire de la culture et de la création élabore déjà les scénarios du futur. ●

▲ Médiathèque Persépolis à Saint-Ouen.



© ANNE-MARIE MAISONNEUVE

DJOHRA, HABITANTE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS, ET SON FILS **SOLEÏMAN**, USAGERS DE LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET.

« ICI, C'EST SPACIEUX, CHALEUREUX »

Djohra vient deux ou trois fois par semaine à la nouvelle médiathèque Elsa-Triolet : « Avant, ce n'était pas facile car ma dernière était encore bébé. Je ne savais même pas où était l'ancienne bibliothèque. Maintenant, je suis à la recherche d'un emploi et je préfère être ici pour consulter le site de Pôle emploi. C'est spacieux, chaleureux et plus tranquille qu'à la maison où l'on a un ordinateur pour cinq. J'aime aussi le rayon des livres cuisine-

santé. On peut même commander les livres d'autres médiathèques. Il y a beaucoup de diversité pour les enfants. » Soleïman, le fils de Djohra, joue à Top Eleven tandis que ses sœurs cadettes vont d'un album à l'autre. Il surfe sur Facebook, joue aux jeux vidéo, mais pas seulement : « J'aime aussi découvrir les livres d'histoire, de sport, les fictions, les histoires vraies... Cette médiathèque, ça aide les gens qui aiment connaître les choses. »

■ Légende orange.



© WILLY VANINQUEUR

ÉTIQUETAGE INTELLIGENT

Persépolis à Saint-Ouen et Jean-Renaudie à Villetaneuse étaient les dernières médiathèques à ne pas être équipées du RFID (*Radio frequency identification*). C'est désormais chose faite. Les deux équipements ont profité de l'été pour réaménager leur espace d'accueil, mettre en place des automates de prêt, et coller des étiquettes très spéciales sur leurs livres, CD et DVD. 14 360 pour Jean-Renaudie et 100 000 pour Persépolis. Munies d'une antenne et d'une puce électronique, ces étiquettes « intelligentes » permettent de simplifier et d'automatiser les opérations de prêt, de mieux identifier les documents et de les protéger contre le vol.

CHIFFRES CLÉS

25

▶ MÉDIATHÈQUES (DONT 8 CONSTRUCTIONS NOUVELLES).

13 000 M²

▶ ENVIRON DE SURFACES CONSTRUITES EN 10 ANS.

65 M€

▶ D'INVESTISSEMENT (65 % PAR L'ÉTAT ET LA RÉGION ; 35 % SOIT 23 M€ PAR PLAINE COMMUNE).

1 631 600

▶ PRÊTS POUR 43 935 USAGERS ACTIFS AUXQUELS IL FAUT AJOUTER LES NON-EMPRUNTEURS, 3 À 9 FOIS PLUS NOMBREUX SELON LES MÉDIATHÈQUES.

43 293

▶ PARTICIPANTS POUR 2 024 ACTIONS (CULTURELLES, CITOYENNES...) ¹.

¹ Sur l'année 2013.

Au cœur des centres-villes...

Au cœur des « nouveaux » centres-villes dont elles sont une composante majeure, cinq nouvelles médiathèques ont pour objectif de répondre à un même défi : redonner la vie... et redonner envie !

Incontournables, les centres-villes ont tous connu une succession de transformations plus ou moins heureuses. À Épinay-sur-Seine, où le bourg traditionnel a été rasé dans les années 1960-1980 au profit d'un urbanisme sur dalle avec un sol dédié aux voitures et des hautes tours, une vaste opération de démolition, reconstruction, réhabilitation de logements, aménagement d'espaces publics était nécessaire. Cette transformation en profondeur a démarré avec la création de la médiathèque Colette et son esplanade qui sont, depuis 2010, le « centre du centre » d'une ville plus apaisée. À L'Île-Saint-Denis, la médiathèque Elsa-Triolet, inaugurée en janvier 2014, s'est rapidement ancrée dans le paysage et dans les mœurs. À proximité de la mairie, à l'emplacement des anciens laboratoires Fumouze, agrémentée d'un parvis structurant qui donne sur l'arrêt de tramway de la ligne T1, elle a transformé un lieu de passage en un lieu de convivialité.

L'élément majeur d'un quartier en grande mutation

Trois autres projets en centres-villes sont en cours. À Stains, sur le site délaissé du château de la Motte, les traces laissées par l'histoire (un porche, un hémicycle, une cour) guident le dessin d'un édifice multifonctionnel dont l'ouverture est prévue en 2016. À Pierrefitte, face à la



nationale 1 et à l'arrêt de tramway de la ligne T5, la médiathèque qui sort de terre s'impose comme l'élément majeur d'un quartier en grande mutation. Pour Bruno Huerre, architecte en charge de sa construction, « la médiathèque est d'autant plus structurante que cette portion de nationale était très déstructurée, avec des bâtiments industriels, des entrepôts, des bâtiments de toutes sortes. J'espère qu'elle incitera aussi à requalifier d'autres bâtiments comme la Poste en brique rouge, à l'opposé du parvis. »

Un choix courageux

À La Courneuve, dans un tissu urbain lâche et distendu, marqué par de vastes emprises industrielles et

■ La médiathèque Colette, ouverte en 2010, symbole du renouveau du centre-ville d'Épinay-sur-Seine.

un enclavement lié aux infrastructures ferroviaires et autoroutières, les élus ont fait le choix de conserver l'usine Mécano (la pierre brute a été conservée et nettoyée) et d'en faire le pilier structurant d'un vaste projet d'aménagement. « Un choix courageux », admet Hélène Faucher, responsable du secteur aménagement à La Courneuve. Première pierre d'un grand maillage qui va construire un vrai centre-ville, l'usine Mécano accueillera en janvier la médiathèque Aimé-Césaire et le pôle administratif municipal. Elle est de ces équipements qui affirment la place de l'espace public et donnent plus de vie et de cohésion sociale en centre-ville. ●



© EMMANUELLE LE GRAND

Les dix ans de la médiathèque Gulliver à Saint-Denis ont été l'occasion d'une grande fête de quartier le 21 juin.

... et des quartiers

Seules des médiathèques confortables, dotées d'équipements et de services attractifs (multimédia, programmation culturelle, jeux, ressources...), sont susceptibles de jouer un rôle moteur dans la revitalisation des quartiers. Première médiathèque construite par Plaine Commune en 2007, Don-Quichotte à Saint-Denis était très attendue par les habitants du quartier de La Plaine. Et pour les nombreux salariés qui travaillent dans le quartier : le vendredi midi,

c'est lecture sandwich désormais ! Dans le quartier du Franc-Moisin, toujours à Saint-Denis, le mot « médiathèque » inscrit en 18 langues sur la façade d'Ulysse, ouverte en 2011, illustre bien cette volonté d'accueillir tous les publics. Mais au-delà du symbole, les habitants y voient avant tout un équipement qui remplace avantageusement le bibliobus (bien utile par ailleurs), avec une salle d'activités de 80 à 100 personnes et une salle de réunion dont le quartier manquait cruellement. ●

QUÉSACO ?

Renouvellement ou requalification : quelle différence ?

Le terme de renouvellement urbain désigne la reconstruction de la ville sur elle-même à l'échelle d'une commune ou d'une agglomération. Cette intervention de grande envergure s'accompagne d'une notion de relance économique (d'où le terme de régénération urbaine, *Urban regeneration*, de plus en plus utilisé en Europe). La requalification s'emploie à l'échelle des quartiers existants ou des centres-villes auxquels elle entend bien redonner de la qualité, en conservant autant que se peut le patrimoine bâti en lui donnant souvent une nouvelle fonction sociale.

« UN POINT DE REPÈRE »



© ANNE MARIE MAISONNEUVE

Laventure, 19 ans, étudiant en prépa maths, physique et sciences de l'ingénieur, au lycée Paul-Eluard à Saint-Denis, usager de la médiathèque Colette.

« Cette médiathèque, elle est vraiment pratique pour s'informer, emprunter des livres, des DVD... Ça aide pour les études. On peut aussi discuter. J'habite à Saint-Denis, mais comme j'étais au lycée Jacques-Feyder (à Épinay), j'ai pris l'habitude de venir ici et je me suis

fait des copains. J'aime bien ce bâtiment. Il est sobre, il s'intègre bien. C'est classe. Ça rehausse le niveau ! Ici, les bâtiments ne sont pas vraiment organisés. Les gens ont du mal à se repérer. Cette médiathèque, c'est aussi un point de repère. »



« Au cœur d'un projet d'urbanisme plus vaste »

Christophe Gautié et Véronique Tastet

architectes de l'agence Flint.
Maîtres d'œuvre de la médiathèque Aimé-Césaire à La Courneuve, qui ouvrira ses portes début 2015.

En Commun : Vous avez remporté l'appel d'offres du projet de reconversion de l'usine Mécano à La Courneuve. Qu'est-ce qui vous intéressait dans ce projet ?

Flint : La double problématique de préservation et de mutation du patrimoine industriel. L'usine Mécano a été construite sur le modèle *Daylight factory*². De tels bâtiments peuvent revivre et servir à d'autres fonctions parce qu'ils ont été conçus selon de grandes trames constructives, très claires. On aime prouver l'intelligence de ces bâtiments et prouver qu'on peut en faire autre chose.

E. C. : Et même deux choses : une médiathèque et un pôle administratif...

F. : Oui, ce sont deux programmes très différents : une partie administrative avec beaucoup de petits bureaux et une médiathèque avec des grands volumes. C'était compliqué, avec des problématiques « vide – plein » et de nombreux poteaux. On a enlevé les planchers dans la

partie administrative, pour passer de trois à cinq étages et éviter d'avoir des petites pièces avec des plafonds de 4,50 m, et aussi dans la médiathèque car ils n'auraient pas supporté la charge. Il a fallu désamianter. Nous étions soumis à la norme RT 2012 « rénovation – obligation de résultat énergétique ». Nous devions aussi résoudre le problème de bruit, surtout dans la partie médiathèque, très proche du RER et de l'autoroute. On a vite pris le parti de construire en neuf à partir de l'ancien.

E. C. : Que reste-t-il de l'ancien bâtiment ?

F. : La coque. On a gardé la coque et on l'a évidée. Puis on a superposé le neuf et l'ancien de manière à ce que l'ancien reste visible de l'intérieur et de l'extérieur, en jouant sur le contraste : un mélange de bois, de verre et d'inox pour le neuf ; essentiellement de la meulière pour l'ancien encorbellement, ainsi que des briques et l'ancienne charpente métallique.

E. C. : N'aurait-il pas mieux valu tout détruire et construire du neuf ?


F. : Quand on part d'un bâtiment comme Mécano, on part de quelque chose que les gens connaissent et qui est ancré dans l'histoire. C'est une accroche patrimoniale, un projet majeur et public, au cœur d'un projet d'urbanisme plus vaste. Le conserver est plus facile que de partir de rien. Créer un quartier entièrement neuf, c'est toujours difficile. Il faut du temps pour que la vie s'installe.

Propos recueillis par Anne-Marie Maisonneuve ●

² Littéralement « lumière du jour d'usine ». L'objectif était de faire entrer généreusement la lumière naturelle grâce à l'ouverture de grandes baies intégrées dans le bâtiment.



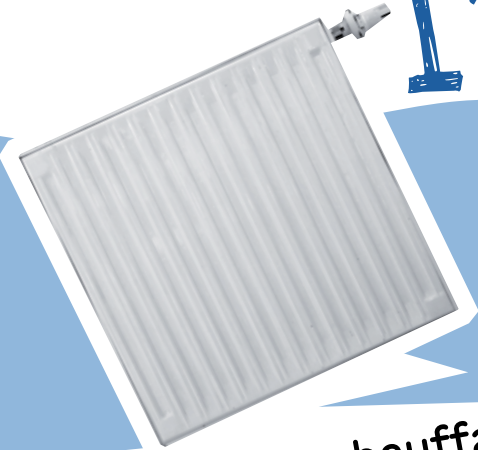
Avec Defi, Plaine Commune Énergie vous aide à optimiser vos économies d'énergie.




Je ferme les volets, les rideaux ou les stores dès la tombée de la nuit pour conserver la chaleur.



économiser À LA MAISON, C'EST DÉCIDÉ, ON S'Y MET ! l'énergie



J'éteins le chauffage quand j'ouvre la fenêtre.



Je chauffe à 19° dans les pièces communes.
Je baisse la température à 16° lorsque je m'absente et à 17° lorsque je vais me coucher.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1°C en moins, c'est 7% d'économies en plus.



© MATHIEU RONDEL

Labellisée « Villes et pays d'art et d'histoire »

Créé en 1985, le label attribué par le ministère de la Culture vient d'être décerné à Plaine Commune. Il reconnaît la richesse et la diversité du patrimoine des neuf villes du territoire.

Tout le monde connaît, ici et au-delà de nos frontières, la basilique de Saint-Denis, le marché aux puces de Saint-Ouen, le Stade de France... Mais ces sites de notoriété internationale ne sauraient résumer à eux seuls le patrimoine d'un territoire doté de nombreux atouts matériels, certes, mais aussi immatériels, avec toutes ces mémoires immigrées ou ouvrières. Héritage culturel, architectural, agricole, religieux, industriel... Cette grande diversité qui fonde l'identité de l'agglomération et de ses villes est désormais reconnue, grâce au label « Ville et pays d'art et d'histoire » décerné à Plaine Commune par le ministère de la Culture. Cette labellisation – mondialement légitimée – représente une véritable reconnaissance de la richesse du patrimoine des neuf villes de Plaine Commune ainsi que la qualité des actions mises en œuvre pour le valoriser. « Elle va permettre de mettre en lumière une offre déjà très importante », estime Emmanuelle Biton, chargée de mission développement touristique à la direction du développement économique de Plaine Commune.

Surtout, elle servira de fil conducteur introduisant l'idée d'un patrimoine commun entre les villes. Ces dernières bénéficieront toutes des retombées touristiques et économiques, et d'une meilleure visibilité. « Les initiatives proposées pourront être mieux valorisées, afin que les habitants, le jeune public, les salariés, les visiteurs en profitent pleinement », poursuit Emmanuelle Biton. Pour ce faire, un animateur de l'architecture et du patrimoine sera bientôt recruté. « Nous souhaitons associer les habitants dans cette démarche, explique Emmanuelle Biton. En les conviant, par exemple, à des conférences, à des colloques sur ce qui fait patrimoine. Nous les interrogerons sur ce qu'il est, selon eux, important de conserver, de valoriser ou non. Quant aux élus, ils devront acquérir le réflexe d'intégrer cette notion dans l'ensemble des politiques publiques. » En parallèle, un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) verra le jour afin de donner au public les outils pour connaître son environnement architectural, patrimonial ou paysager.

Dossier : Nadège Dubessay ●

Patrimoine culturel, patrimoine naturel

Cette année, la thématique nationale des Journées européennes du patrimoine – les 20 et 21 septembre – sera l’occasion de dévoiler une facette parfois méconnue du territoire. Et pour la première fois – label oblige – les habitants pourront circuler en minibus afin de sillonner le territoire.

1 « Au fil de la Seine et du canal Saint-Denis ». Samedi 20 septembre, 10h. Rendez-vous : château de Saint-Ouen, 12 rue Albert-Dhalenne, métro ligne 13, Mairie de Saint-Ouen. Découverte du grand parc de Saint-Ouen à pied, puis parcours en bus le long de la Seine, de Saint-Ouen à Épinay-sur-Seine.

2 « Plaine Commune, terre nourricière ». Samedi 20 septembre, 14h. Rendez-vous : station Front Populaire, métro ligne 12. Un circuit qui vous emmènera à travers la vaste plaine agricole qui s’étendait au XVIII^e siècle au nord de Paris. À Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis, les traditions maraîchères et légumières sont perpétuées dans les jardins familiaux.

3 « Dans la cité les jardins ». Dimanche 21 septembre, 10h. Rendez-vous : station Saint-Denis Université, métro ligne 13. Un parcours qui propose

de découvrir un environnement urbain marqué par des formes d’habitat remarquables, de la cité-jardin d’Orgemont, à Épinay-sur-Seine, à celle de Stains. Vous constaterez qu’anciens châteaux, pavillons, cités caractéristiques de l’urbanisme des années 1970 forment autant de surprises architecturales qui animent le paysage.

4 « La nature, éternelle source d’inspiration ». Dimanche 21 septembre, 14h. Rendez-vous au musée d’Art et d’Histoire, 22 bis rue Gabriel-Péri à Saint-Denis. Au cœur du musée de Saint-Denis, dans l’ancien carmel, le jardin des cinq sens enchante le visiteur. Départ ensuite vers Villetaneuse et Pierrefitte où un parcours de tableaux dédié au peintre Maurice Utrillo vient d’être inauguré dans le parc de la Butte-Pinson. Puis balade jusqu’au chemin des Impressionnistes, dans le parc de L’Île-Saint-Denis. ●



© MATTHEU RONDEL



© WILLY VANQUEUR



© CHRISTOPHE FILLEULE



© THIERRY MAMBERT

CHIFFRES CLÉS

300 000

▣ VISITEURS CHAQUE ANNÉE, POUR LA BASILIQUE DE SAINT-DENIS, LE STADE DE FRANCE, LE MUSÉE D’ART ET D’HISTOIRE DE SAINT-DENIS ET LA CITÉ-JARDIN DE STAINS.

5 MILLIONS

▣ DE VISITEURS ANNUELS AUX PUCES DE SAINT-OUEN.

1 676

▣ LOGEMENTS DANS LA CITÉ-JARDIN DE STAINS, CONSTRUITE ENTRE 1921 ET 1933 PAR LES ARCHITECTES EUGÈNE GONNOT ET GEORGES ALBENQUE, INSCRITE EN 1976 À L’INVENTAIRE DES SITES PITTORESQUES.



Plaine Commune et son président Patrick Braouezec s'activent face à la baisse annoncée des dotations d'État.

© PIETER LOUIS

Face aux incertitudes

Le conseil communautaire du 24 juin a notamment abordé les questions liées aux finances et à l'habitat qui font toutes deux l'objet d'incertitudes politiques à l'échelle nationale ou régionale.

Patrick Braouezec interpelle en premier lieu le conseil sur la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, décidée par le Gouvernement pour un montant de 11 milliards d'euros d'ici à 2017. Il soumet au vote un vœu dénonçant cette mesure d'économie qui risquerait d'avoir un impact sans commune mesure sur les recettes de fonctionnement de Plaine Commune et pourrait entraîner une réduction des programmes publics d'investissement (équipements, logement social...). Si aucune mesure d'assouplissement n'est envisagée, en tenant compte par exemple d'une juste répartition entre les niveaux de collectivités (régions,

départements, EPCI, communes), leur richesse respective et de leur rythme de développement, cette baisse brutale ne pourrait être acceptée. Le vœu est adopté à l'unanimité.

Fabienne Soulas prend ensuite la parole pour présenter les perspectives financières de l'agglomération, issues du rapport du cabinet Michel Klopfer. Plaine Commune a connu une situation satisfaisante en 2013 grâce à des recettes fiscales en hausse de 4,8 % par rapport à 2012. L'épargne dégagée a permis d'améliorer la capacité de désendettement de la collectivité. Toutefois, cette situation favorable demeure exceptionnelle et risque de se dégrader dès 2014. La ten-

dance s'expliquerait, entre autres, par la baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) estimée à 18 % et par le désengagement financier de l'État (20 millions d'euros d'ici à 2017). Pour restaurer une capacité de désendettement de 15 ans, durée maximale à ne pas franchir, l'épargne nécessaire devrait s'élever à 4,5 millions d'euros en 2015 et 12 millions en 2016. Cette perspective conduirait à d'importants efforts de réduction des dépenses dans le cadre de la préparation du budget 2015. **Patrick Braouezec** informe que le bureau de Paris Métropole, qui a eu lieu le matin même, compte interpeller l'État et les parlementaires pour

revoir la question de la CVAE et de sa « volatilité ». Le rapport est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Autre sujet abordé en conseil, le Plan local de l'habitat (PLH) dont le bilan à mi-parcours est présenté par Axel Lecomte, directeur de l'habitat, et commenté par **Stéphane Peu**. Malgré une année 2013 morose, le PLH dépasse ses objectifs de construction de 4 % avec en moyenne 100 logements de plus par an depuis 2010, effort unique et remarquable en Île-de-France. Toutefois, **Silvère Rozenberg** s'inquiète de la forte proportion de logements intermédiaires (PLS). **Stéphane Peu** explique que de nombreuses résidences pour étudiants sont construites sous le régime des PLS, mais concède qu'il souhaiterait plus de volontarisme en faveur des logements de type PLA et PLAI.

Il est question également du remplacement éventuel du PLH par le futur plan métropolitain de l'habitat au 1^{er} janvier 2016. L' élu déclare qu'un nouveau PLH serait quand même mis en chantier dès cette année et adopté en 2015. Ainsi, Plaine Commune serait en mesure d'avancer ses propositions pour son territoire quand Paris Métropole et son plan de l'habitat seront mis en place.

Hervé Blayo ●

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2014 : LES PRINCIPALES DÉCISIONS

► Plan d'exposition au bruit

Le conseil communautaire a émis deux avis dans le cadre de la procédure de consultation sur le projet de Plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport du Bourget : un avis défavorable sur les hypothèses de trafic qui ont servi de base à l'élaboration du document, et un avis réservé sur la délimitation des zones du PEB.

► Écologie urbaine

Le rapport « écologie urbaine » a été soumis au vote et approuvé, conformément à l'obligation faite depuis 2011 aux collectivités de plus de 50 000 habitants de le présenter préalablement au débat sur le projet de budget. Il rend compte des principales avancées acquises en 2013 autour des cinq finalités qui lui sont assignées, parmi lesquelles la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la cohésion sociale.

► Habitat privé

Afin de permettre à la SEM Plaine Commune d'achever l'opération de restructuration de la copropriété du 15-15 bis rue Frasier à Saint-Denis, située sur la ZAC Landy-Pleyel, le lancement d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) a été voté. L'enquête permettra d'accélérer l'acquisition des logements de la copropriété en difficulté, au besoin par mesure d'expropriation. À ce jour, 43 logements sur 83 ont été acquis.

► Urbanisme

Le conseil communautaire a adopté la création d'un périmètre d'étude et de sursis à statuer dans le secteur sud de la gare RER B à La Courneuve. Il fera l'objet d'une étude urbaine qui déterminera les conditions de préservation du bâti de ce quartier ancien en pleine mutation.

► Réhabilitation

Le conseil communautaire a accordé une garantie d'emprunt pour la réhabilitation de 169 logements de la société Toit et Joie, boulevard Félix-Faure, et de 160 logements de RLF, avenue Lénine à Saint-Denis.

► Logements neufs

Le conseil communautaire a accordé une garantie d'emprunt pour la construction de 7 logements par SCIC Habitats Solidaires, 26 rue Jules-Védrières/rue Guynemer à Saint-Denis.

► Requalification

Le conseil communautaire a approuvé l'actualisation du coût global de l'opération de requalification du parc de la République à Pierrefitte-sur-Seine. Cette actualisation, d'un montant total de 3,32 millions d'euros, est due à la réalisation de travaux de réalisation des remblais d'assise, rendus nécessaires au renforcement du sous-sol.

► FAYÇAL MÉNIA (AUBERVILLIERS) DÉMISSIONNE

L' élu albertivillarien a démissionné du conseil municipal. Par conséquent Fayçal Ménia (groupe centre, droite républicaine

et indépendants) abandonne également son mandat de conseiller communautaire. Il est remplacé par Damien Bidal.

GROUPE SOCIALISTES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 48 - Site : www.plainecommune-socialiste.com

Des élu-e-s à votre service

Attaché(e)s à l'égalité et à la qualité de vie pour tous, l'ensemble des élu(e)s socialistes sont engagé(e)s au quotidien sur Plaine Commune pour rendre nos quartiers plus agréables et permettre à chacun d'avoir accès à une éducation de qualité, à la culture et à un travail, qui correspondent au mieux à ses attentes.

Au sein de la communauté d'agglomération, 4 élu(e)s socialistes sont investi(e)s d'une délégation : Michel Fourcade qui supervise le développement urbain de la partie nord du territoire (Projet Arc nord et Tangentielle) ; André Joachim qui a pris en charge les politiques d'insertion et d'emploi pour aider chacun à s'en sortir dans nos villes ; Fanny Younsi qui s'occupe du développement de la nature en ville et des parcs et jardins, espaces de respiration essentiels dans notre milieu urbain dense ; François Vigneron qui a en charge le développement des transports en commun en soutien des projets régionaux et gouvernementaux, pour faciliter nos déplacements et désenclaver nos villes.

Dans chacune de vos villes, nous restons à votre écoute. Retrouvez les coordonnées de vos élu(e)s et sections PS sur : <http://plainecommune-socialiste.com/elus.php>.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Les élus du groupe socialiste

Les vice-présidents : Michel Fourcade (Pierrefitte), André Joachim (La Courneuve)

Les conseillers délégués : Fanny Younsi (Pierrefitte), François Vigneron (Stains)

Les conseillers : Ambreen Mahammad, Stéphane Troussel (La Courneuve), Adrien Delacroix, Maud Lelievre, Viviane Romana (Saint-Denis), Jacques Salvator, Évelyne Yonnet (Aubervilliers), Séverine Eloto (Pierrefitte), Yannick Trigance (Épinay-sur-Seine), Khalida Mostefa Sbaa (Stains)

Pour contacter vos représentant-e-s socialistes, rendez-vous sur notre site : www.plainecommune-socialiste.com



YANNICK TRIGANCE
président du groupe

GROUPE DES CONSEILLERS ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 14 - Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr - Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

Baisse des dotations... des alternatives !

Le Gouvernement a décidé de réduire de 11 milliards d'euros d'ici à 2017 les dotations aux collectivités locales. 20 millions d'euros seraient ainsi confisqués au budget de Plaine Commune et 45 millions aux budgets des neuf communes de l'agglomération.

À ce niveau, l'effort imposé à nos populations s'apparenterait à un étranglement. L'argent n'est pas à prendre dans la poche des communes modestes mais dans celle des banques qui ont tiré les principaux bénéfices des déficits successifs de l'État.

Faut-il assainir les finances publiques ? Oui. Pour maintenir le train de vie luxueux et destructeur des riches sur le dos des plus modestes ? Non. D'autres gisements existent. 50 milliards d'euros, c'est le montant annuel de l'exonération des cotisations sociales (30 milliards) et du crédit impôt-compétitivité (20 milliards). C'est aussi le montant annuel de l'évasion fiscale. Les ressources existent pour assainir les finances publiques et pour engager la conversion écologique et sociale de notre pays. 50 milliards par an, c'est ce qu'il faudrait investir chaque année dans celle-ci pendant dix ans.

Seul le combat déterminé des habitants, aux côtés de leurs élus, pourra ramener le Gouvernement à la raison sociale et écologique.



MICHEL BOUGAIN
vice-président, délégué à l'écologie urbaine

Le groupe Écologistes et Citoyens :

Les vice-présidents : Michel Bourgain (maire de L'Île-Saint-Denis), Kader Chibane (Saint-Denis)

Les conseillers communautaires délégués : Dominique Carré (Pierrefitte), Véronique Dubarry (L'Île-Saint-Denis)

Le conseiller communautaire : Francis Morin (Stains)

GROUPE DES RADICAUX DE GAUCHE ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 14

Coopérative ou combinaison entre élus ?

L'élection des membres du bureau par 32 scrutins avec un seul candidat sans débat ni présentation de projets nous a stupéfiés. Les postes, indemnités et avantages liés avaient été répartis en coulisse. Des gens, dont les projets étaient pourtant très opposés lors de la campagne qui a précédé, ont voté conjointement. Le président a exprimé combien une telle organisation était une preuve de maturité démocratique et traité ceux qui s'en désolidarisent d'irresponsables galvaudant ce bel exemple de démocratie.

Notre proposition qu'un membre de notre groupe participe à ce bureau pour y apporter les idées que nous défendons a été jugée trop audacieuse pour être discutée publi-

GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 21 - Courriel : communistes.partenaires@plainecommune.com.fr

Une rentrée au goût amer

Gaza a connu un été terriblement meurtrier : plus de 2 000 morts, des milliers de blessés, dont une très grande majorité de civils selon l'ONU. Voilà le bilan provisoire de cette énième agression du gouvernement israélien en Palestine. Si l'émotion a été grande, plusieurs villes sur notre territoire ont réussi à mobiliser des citoyens pour dénoncer ces violences au sommet de l'État français dont le silence était assourdissant ! Il faut à tout prix trouver une issue pacifique à ce conflit. La solution ne peut être militaire. Elle est politique et défendue par les Palestiniens et les anticolonialistes israéliens. À savoir : un État palestinien, le démantèlement de toutes les colonies, Jérusalem comme capitale et le droit au retour des réfugiés. Soit rien de plus que ce que prévoient les résolutions de l'ONU qu'Israël a trop longtemps bafouées.



FRÉDÉRIC DURAND
président du groupe

Dans le même temps en France, la rentrée a un goût amer. Tandis qu'une part toujours plus grande des familles souffre de la précarité, François Hollande et Manuel Valls promettent de ne pas changer de cap et d'aller encore plus loin dans l'austérité et l'alignement sur les positions du patronat. Nous resterons mobilisés pour agir et dénoncer cette politique qui creuse toujours plus les inégalités.

Les élu-e-s du groupe Front de gauche, communistes et partenaires

Aubervilliers : Pascal BEAUDET, Mériem DERKAOUJ, Jean-Jacques KARMAN, Akoua-Marie KOUJAME, Anthony DAGUET, Sophie VALLY, Antoine WOHLGROTH, Sylvie DUCATTEAU, Silvère ROZENBERG

L'Île-Saint-Denis : Pascal AKOUN

La Courneuve : Gilles POUX, Muriel TENDRON-FAYT, Amina MOUIGNI

Pierrefitte : Farid AID

Saint-Denis : Didier PAILLARD, Jacklin PAVILLA, Patrick BRAOUEZEC, Fabienne SOULAS, Élisabeth BELIN, Stéphane PEU, Silvia CAPANEMA, Patrick VASSALLO, Chérifa ZIDANE

Saint-Ouen : Jacqueline ROUILLON, Frédéric DURAND

Stains : Azzédine TAÏBI, Angèle DIONE, Karina KELLNER

Villetaneuse : Carinne JUSTÉ, Khaled KHALDI, Hamida VALOUR

Courriel : prg-et-indépendants@plainecommune.com.fr - tél. : 01 55 93 55 82

quement et renvoyée à une réunion que nous attendons toujours. Nous pensons qu'une telle organisation éloigne les citoyens des décisions et contribue à leur désinvestissement de l'exercice démocratique comme cela a été largement le cas lors des dernières élections municipales. Niant toute opposition, elle accrédite l'idée que tous les élus s'entendent comme larrons en foire et se soucient plus de leurs intérêts personnels que de l'intérêt public. Avec nos moyens limités, nous serons vigilants pour garantir que celui-ci prévaille.

Les élus du groupe des radicaux de gauche et indépendants :

Mohamed Hafsi (La Courneuve), Benoit Ménard (Pierrefitte), Dieunor Excellent (Villetaneuse)



DIEUNOR EXCELLENT
président du groupe

GRUPE CENTRE, DROITE RÉPUBLICAINE ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 56 83 - Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

Plaine Commune : cap au nord !

La vitalité de Plaine Commune est une aubaine pour les communes qui la composent. Mais un fossé se creuse entre les villes du sud du territoire (Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen), que le voisinage de Paris rend très dynamique, et celles du nord, qui peinent à attirer des entreprises et de nouveaux habitants.

L'essor économique des communes qui ne sont pas limitrophes du périphérique doit être une priorité. D'ailleurs, elles bénéficient de solides atouts : elles sont bien desservies en transports en commun et proches des aéroports de Roissy et du Bourget, le foncier et l'immobilier y sont moins chers.



PATRICE KONIECZNY
président du groupe

C'est pourquoi les projets les concernant doivent faire l'objet d'une attention soutenue : par exemple, l'achèvement du tram-train Tangentielle Nord ne doit plus être repoussé dans le temps. Pourtant, un mauvais signal vient d'être donné avec l'abandon du PIET (Pôle de l'innovation et de l'entrepreneuriat technologique), prévu sur le campus de Paris 13 à Villetaneuse et victime de rivalités entre socialistes et communistes.

Pour mettre résolument le cap au nord, Plaine Commune doit frapper fort : pourquoi l'école d'architecture de Paris ne s'y installerait pas, plutôt qu'à Saint-Denis ?

Les élus du centre, de la droite républicaine et des indépendants

Conseillers : M. Venturini, T. Zumbo-Vital (Saint-Ouen) - F. Benyahia, B. Espinasse, F. Kernissi, E. Ponthier (Épinay-sur-Seine) - J. Mugerin (Stains) - D. Bidal (Aubervilliers)

Conseillers délégués : W. Zedouti, J.-P. Illemoine (Saint-Ouen) - D. Redon, M. Traika (Épinay-sur-Seine)

Vice-présidents : W. Delannoy (maire de Saint-Ouen), H. Chevreau (maire d'Épinay-sur-Seine), P. Konieczny (1^{er} adjoint d'Épinay-sur-Seine)

La mutuelle santé qui vous rembourse vraiment !



**LA PREUVE !
PAR L'EXEMPLE :**

Vos nouvelles lunettes : 440€
Remboursement Assurance Maladie : 10€
ET NOUS JUSQU'À 407€
en fonction du contrat souscrit

**+ 2 MOIS
DE COTISATION
OFFERTS ***



une marque de la **MOPCIT**

www.pleyel-sante.fr - 01 42 43 04 61



*Offre valable jusqu'au 31.12.2014. Mutuelle régie par le Code de la Mutualité dans le cadre du Livre II et immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le N°784 451 569. RCS Paris B337 934 483 - Crédit d'art : Marcel Gronitz.